



40 av Gustave Perreau 17940 RIVEDOUX PLAGE

## BULLETIN D'INFORMATION SEMESTRIEL

Association loi 1901, créée le 08 juin 2003

(Gratuit) Janvier 2020 N° 23

Président - rédacteur :

**P.POTIER**

Tel : 0672224213

[potierpr@orange.fr](mailto:potierpr@orange.fr)

Vice Président :

**Jean Michel VICTOR**

Vice Président :

**G. ANDRAULT**

Secrétaire :

**C. THIBERT**

Trésorier :

**B. MENIER**

Trésorier adjoint :

**C. VICTOR**

Commissaire aux comptes :

**JP FERRAND**

Membres assistants :

**JC. BLANCHE**

**JY. DUQUERROIR**

**F. MOTTE**

**JM. REDONNET**

Commerces sympathisants :

À Rivedoux :

- COOP MARITIME
- MAISON DE LA PRESSE
- MOTTE MARINE RÉ
- Restaurant LES VIVIERS
- RÉ VOYAGES
- TABAC-PRESSE-LOTO

ZI Périgny 17 :

- PROMOCASH \* (carte à prendre chez le président)

À St Martin de Ré

- Sté RÉTHAISE DE FILETS
- OCÉANAUTIQUE

**2020 : Le bureau de l'association évolue, mais l'objectif reste le même !**

Désabusé, découragé sans doute par l'absence d'aboutissement du projet principal de notre association depuis sa création, Jean Michel VICTOR a décidé de laisser sa place de président, comme l'avait fait avant lui Jacques MENANTEAU. Lourde tâche donc de reprendre le flambeau à la suite de deux personnalités marquantes très impliquées dans ce projet et avec une expérience locale que je n'ai pas. Dans le but d'assurer une certaine continuité, Jean Michel, devenu Vice-Président, m'assistera bien sympathiquement.

Notre trésorier, Jacques CAMUS a également décidé de passer la main. L'absence d'aboutissement du projet l'ayant conduit à naviguer désormais à partir du port des Minimes, il est tout à fait compréhensible qu'il se soit senti moins impliqué. C'est donc Bernard MENIER qui a repris l'activité. A noter que ce dernier est à la recherche d'un associé pour reprendre son activité nautique, suite à l'abandon de son associé précédent.

Notre secrétaire, C THIBERT en partance pour raisons personnelles vers le sud de la France a également manifesté le souhait d'être remplacé. Au moment d'écrire ces lignes, le poste est encore vacant.

Le bureau évolue donc de façon non négligeable, mais conserve bien évidemment en objectif premier de soutenir l'équipe municipale pour faire aboutir son projet aujourd'hui très raisonnable d'aménagement du port, sans oublier qu'au-delà, d'autres chantiers seront à mettre en œuvre avec en particulier l'aspect corps morts implantés sur les côtes nord et sud.

Ce début d'année est également l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée. J'y reviendrai également dans les pages qui suivent.

Si la situation financière ne pose aucun problème à l'heure actuelle pour notre association, il faut tout de même se poser la question d'une certaine érosion du nombre d'adhérents. Sans être catastrophique, après avoir connu un maximum de plus de 200 participants dans les années 2010, le nombre d'adhésions s'est établi maintenant autour de 75, (74 pour l'année écoulée). Mon analyse est la suivante : après l'engouement suscité par un projet de grande ampleur permettant l'implantation de nombreux bateaux dans le port de RIVEDOUX-PLAGE, le projet a été ramené à une taille nettement plus réduite, laissant nettement moins d'espoir aux plaisanciers situés en fond de liste d'attente ( que nous avons toujours autant de mal à obtenir).

Il n'en reste pas moins que le projet existe et qu'il constituerait un plus très appréciable par rapport à la situation actuelle pour nombre d'entre nous.

Soyons donc optimistes, et en ce début d'année 2020, et donc de décennie, et prochainement de mandature municipale, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches et d'espérer un aménagement du port à la hauteur de nos attentes au cours de l'une au moins d'entre-elles !

Bonne année 2020 !

## BILAN APPRP 2019, suite :

Pour poursuivre ce bilan de l'année écoulée, je dirai qu'elle a également été marquée par un certain nombre de déceptions :

- peu de contacts avec les représentants de la mairie. Nous devions nous rencontrer avec Monsieur le Maire en début d'automne, une réunion du conseil portuaire devait intervenir en novembre, mais les calendriers, probablement liés à l'adoption difficile du PLUI, et également à l'avancée du grand chantier des tamaris, avec la mise en service du complexe sportif, en ont décidé autrement. Espérons que ce début d'année sera un peu plus apaisé et permettra de dialoguer plus concrètement sur le projet, ses avancées, et ce que tous envisagent pour l'animation de la vie du port. Rendez-vous est pris pour le 4/02/2020
- L'inutilisation totale de la potence pour la mise à l'eau et la sortie des annexes. Compte tenu d'une part de la demande formulée lors de l'assemblée générale 2018 d'un moyen, et d'autre part des contraintes financières et administratives, la solution choisie a été développée avec la société STEPHINOX de RIVEDOUX PLAGE. Elle a été mise en place sur la cale en relation avec les services techniques de la mairie la deuxième quinzaine de juillet. Mais, sans doute du fait d'un libellé ambigu de ma part sur les conditions d'utilisation, aucune demande n'a été formulée pour obtenir une clef permettant l'utilisation. Je précise donc bien ici qu'il n'est nécessaire de prendre contact avec l'association **que pour une première utilisation** ou démonstration permettant d'obtenir une clef, et qu'ensuite, le détenteur d'une clef peut utiliser la potence à tout moment pendant sa période de disponibilité, censée coïncider avec la mise en place des filières.

Mais également espoir :

- Le PLUI est maintenant adopté, et avec lui la définition précise de l'emprise du port. Cette étape était indispensable pour compléter le dossier.
- Des projets largement plus dimensionnés que le nôtre sont mis en œuvre, avec des impacts sur l'environnement largement plus importants à mon avis : La Tremblade, La Cotinière, et surtout Bretignolles sur mer, sans mentionner l'accroissement de capacité du port autonome de La Rochelle, notre très proche voisin. Je ne comprendrais donc pas que notre projet soit désormais bloqué sur ce critère.
- L'équipe municipale actuelle est bien au courant du dossier qu'elle mène depuis de (très) longues années, et en l'état actuel de nos connaissances, en l'absence de constitution d'une liste d'opposition, la future ne devrait pas être très différente. Il ne devrait donc pas y avoir de délai supplémentaire lié à une reprise du sujet.

Le littoral de RIVEDOUX est très étendu et tellement agréable à regarder de la mer, il constitue une richesse extraordinaire pour la commune. Il est essentiel, sans dénaturer ce site, de pouvoir donner rapidement au plus grand nombre la possibilité d'y avoir accès aisément.

Les semaines à venir seront donc consacrées à une relance des contacts avec la mairie pour connaître l'avancement du dossier technique et en particulier le dossier de calcul qui restait encore à finaliser concernant l'effet de la houle sur les structures anti-clapot envisagées.

Puis lorsque l'ensemble du dossier sera disponible, une rencontre avec les responsables de la préfecture, et en particulier le nouveau préfet du département, devrait se tenir pour valider cette étape.

Notre bureau reste motivé pour accompagner ces prochaines étapes, et nous comptons bien évidemment également sur votre soutien.

De même que nous restons à l'écoute de vos suggestions d'activités d'animation du port, dans son état actuel et espérons-le à brève échéance dans son état projeté.

Il est en effet primordial que cette partie du village largement ouverte sur la baie de RIVEDOUX soit vivante et constitue un pôle d'attraction comme peuvent l'être d'autres zones portuaires de l'île.

Nous sommes également en attente de vos suggestions concernant les informations que vous souhaitez voir apparaître à l'affichage dans le panneau qui nous est maintenant attribué sur le port et celles qui vous paraîtraient utiles de figurer dans un site internet et qui pourraient justifier la création de celui-ci.

# Et au-delà de RIVEDOUX-PLAGE ?

## 1. Filets pélagiques

L'information est tombée en toute fin d'année 2019 : la préfecture régionale interdit l'utilisation des filets pélagiques sur le plateau de ROCHEBONNE.

Quelles seront les conséquences au niveau local ? Un des buts affichés est de limiter la prise accidentelle des mammifères marins, dauphins et marsouins. L'obligation de mettre en place des pingres à l'entrée des filets allait dans ce sens également, les informations de l'observatoire PELAGIS sur les échouages de dauphins devenant de plus en plus alarmantes.

Un autre objectif concerne la reproduction des bars et ceux d'entre nous qui sont pêcheurs devraient pouvoir s'en réjouir à terme. Les dauphins se retrouvent en quantité au niveau du plateau de Rochebonne parce que cette zone élevée du plateau continental permet la présence d'une flore aquatique abondante et protectrice et constitue de ce fait une zone de reproduction de nombreuses espèces dont le bar.

## 2. La Malconche

Autre élément concernant notre environnement maritime proche : le tribunal de Bordeaux a donné raison aux mytiliculteurs et ostréiculteurs de la région concernant l'implantation de filières supplémentaires dans la baie de la Malconche, au nord de l'île d'Oléron. Outre les inconvénients directs sur la plaisance que ces implantations vont occasionner, un dossier établi par le CREEA (Centre Régional Expérimental et Application Aquacole) et transmis par l'APLIMAP en 2012 relevait la quantité importante (300 à 500 tonnes/jour) de fèces que ne manqueront pas de produire ces sympathiques bivalves.

Dans cette affaire, il semble que l'aspect productif du milieu marin ait de nouveau été privilégié au détriment du tourisme et de la plaisance.

Ci-dessous un extrait de la documentation transmise en 2016 par l'association



## De l'art maritime.

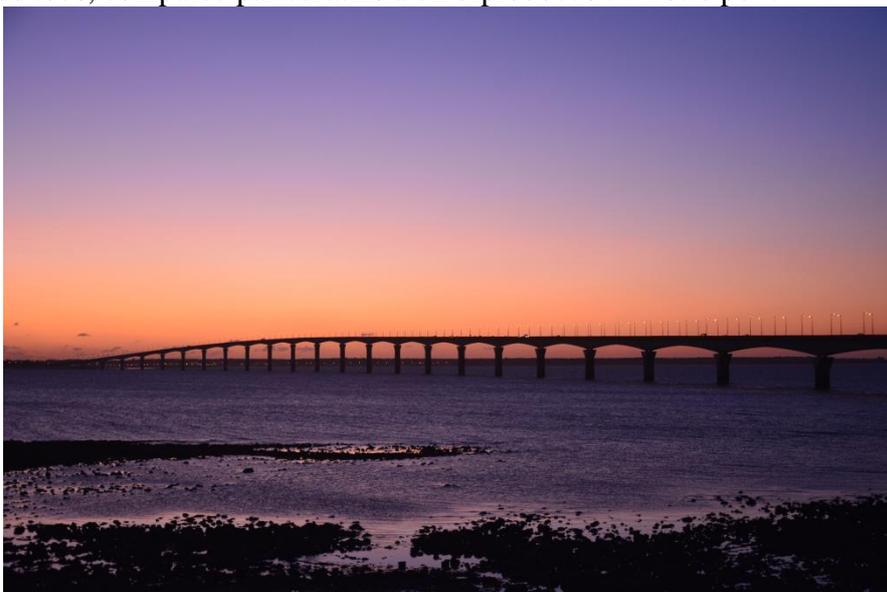
Comme vous avez peut-être pu le constater, notre paysage maritime a été tout récemment modifié par la mise en place d'une nouvelle sculpture à proximité de la mer, au bout de la rue du moulin, dans l'angle que fait à cet endroit la piste cyclable. Cette sculpture de Gilles Fonteneau qui renvoie à la symbolique des mouettes adoptée pour faire référence à la Charente maritime, doit par l'intermédiaire de son dernier élément nous éblouir en réfléchissant le soleil généreux de Ré.



L'implantation de cette œuvre dans notre environnement me rappelle l'exposition des œuvres de Casimir Ferrer qui avait eu lieu il y a quelque temps, et en particulier une sculpture qui m'avait particulièrement ému : il s'agit de la petite sirène disposée à l'extrémité de la jetée de notre port. Malheureusement sa représentation avait semble-t-il dérangé certaines personnes puisque la pauvre s'était retrouvée barbouillée d'une peinture disgracieuse. Elle a donc logiquement disparu de cette implantation pour, j'espère, trouver un havre de paix plus accueillant. Je le regrette et parfois me prend à rêver qu'elle aurait pu, comme la petite sirène du port de Copenhague sponsorisée par une marque de bière locale bien connue (à consommer avec modération), attirer des milliers voire des millions de touristes pressés de se voir photographiés à ses côtés.



Mais il est vrai que, du port, beaucoup déjà utilisent une autre sculpture de Gilles Fonteneau en forme de poisson, pour photographier l'autre œuvre importante des temps modernes visible de tous, comparée par certains à un diplodocus : « notre pont »\*\*



\*\* : une très belle photo de coucher de soleil sur le pont m'a été transmise par notre ami Jean Luc Michelon, mais pourvue d'un copyright, je ne peux malheureusement pas la diffuser dans ce bulletin.

## A propos d'EOLE.

L'île de Ré a la chance de bénéficier d'une météo et d'une implantation géographique qui ont permis depuis longtemps d'utiliser des sources d'énergie renouvelables :

Les moulins à vent permettaient de moudre le grain, les moulins à marée de moudre le grain ou le sel, et les marais salants utilisaient et utilisent encore le bon ensoleillement pour permettre l'évaporation de l'eau de mer et produire un sel de qualité.

Il est donc naturel d'imaginer de renforcer l'autonomie de l'île quant à son approvisionnement en énergie en utilisant au mieux en fonctions des technologies aujourd'hui disponibles ces sources d'énergie encore gratuites et théoriquement inépuisables à l'échelle humaine.

Mais la question se pose bien sûr de préserver les paysages de cette île qui sont en grande partie responsables de son succès touristique.

Les moulins à vent ont connu leurs heures de gloire dans le passé, et si leur silhouette est totalement acceptée par notre esprit comme faisant partie du patrimoine de l'île, il n'en est sans doute pas de même des éoliennes qui « fleurissent » un peu partout dans le département et plus largement dans l'ancienne région Poitou Charentes.

Une solution proposée aujourd'hui pour faire accepter le principe de mise en place de nouvelles éoliennes est de réaliser des champs d'implantation « off-shore ».

Mais, si cette solution permet d'éviter la contrainte du foncier limité de l'île, des nuisances sonores évoquées par certains, le problème de la « pollution » visuelle de notre horizon marin reste posé.

Je me suis donc posé la question de la distance à partir de laquelle la sphéricité de la terre (n'en déplaise aux plateaux ou platistes) permettrait de faire disparaître une éolienne en fonction de sa hauteur.

La distance D calculée à la surface du sol est alors de :

$D = R \arccos(R/R+h)$  ou h est la hauteur de l'éolienne en km et R le rayon de la terre en km (pris égal à 6370km), avec un angle exprimé en radian.

Le calcul donne D de l'ordre de 43 km pour une éolienne de 150m de haut et d'environ 25 km pour une éolienne de 50 m de haut, soit à une distance inférieure dans tous les cas à celle du plateau de Rochebonne situé à 35 miles à l'ouest de l'île.

Ceci, pour un observateur situé au niveau du sol et non au sommet du phare des baleines, et hors phénomènes de réfraction par l'atmosphère terrestre qui risquent de faire réapparaître les éoliennes lors de nos splendides couchers de soleil ! On pourrait alors imaginer un concours photographique ayant pour objet un rayon vert sur fond de mirages d'éoliennes ...

Reste à savoir si une telle distance rendrait l'opération techniquement faisable, économiquement rentable dans la durée et écologiquement envisageable. Il s'agit là d'un débat beaucoup plus complexe.

Ce sujet un peu environnemental me donne l'occasion de signaler que l'amicale laïque rivedousaise propose au mois de février deux dates pour une exposition (du fait du nombre de spectateurs déjà inscrits) ; son titre : CLIMAT OCEAN.

A ce sujet également, qu'il me soit permis de dire ici que je ne suis pas tout à fait d'accord avec notre ami Jean Yves SELO sur son interprétation, dans notre bulletin précédent, du graphique présentant les évolutions comparées de la teneur en CO<sub>2</sub> et de la température moyenne à la surface du globe. D'une part, mais cela est peut-être dû à la qualité de reproduction du graphique, il me paraît difficile de dire que l'augmentation de température est systématiquement antérieure à l'augmentation du pourcentage de CO<sub>2</sub>, et d'autre part, la portion à l'extrême droite de la courbe, qui correspond aux périodes récentes donc, montre une pente sans commune mesure avec celles constatées lors des autres cycles. Celle-ci correspond à la fois à une augmentation phénoménale de la population humaine à la surface du globe, passée en 2 siècles de environ 700 millions d'individus à 7 milliards et d'autre part à l'émergence de la période industrielle consommatrice des ressources fossiles riches en carbone et produisant donc du CO<sub>2</sub> lors de leur combustion. Il ne faut pas non plus négliger à mon avis que si les sources d'énergie carbonées conduisent à l'émission du CO<sub>2</sub> connu pour son rôle dans l'effet de serre, l'augmentation des besoins de la population terrestre conduit également à une forte émission de méthane, (CH<sub>4</sub>) qui est encore beaucoup plus « efficace » quant à son rôle sur l'effet de serre.

## Est-il permis d'en sourire ?



Notre municipalité a manifestement décidé de satisfaire notre ardent désir de port en remettant en eau le port historique de Rivedoux-Plage. Un peu aidée par les éléments, il est vrai, elle en a même commencé l'aménagement :

Au premier plan, une digue réalisée en gros rochers calcaires permettra de limiter la submersion du village à un niveau Xynthia moins 1,5 m.

Un premier amer est d'ores et déjà en place pour délimiter la zone du chenal d'accès, mais compte tenu du nombre de branches et de leur configuration, il est actuellement difficile de déterminer s'il faut passer au nord, à l'ouest, au sud ou à l'est.

Un plan incliné situé à l'est et bien abrité permet dès maintenant les mises à l'eau des embarcations.

Deux d'entre-elles sont déjà visibles sur la photo, mais leur immatriculation ne correspondant pas à celles utilisées par la Préfecture Maritime de La Rochelle, une enquête est à réaliser pour connaître leurs propriétaires et vérifier qu'ils sont bien mentionnés dans la liste d'attente communale des potentiels amodiataires du port.

Rien n'a été laissé au hasard puisque ce port est également équipé de toilettes, et qu'une échoppe de vente de poissons est installée sur le quai.

Les abords en ont été engazonnés et sont ombragés, et des bancs permettent de s'asseoir pour contempler le plan d'eau et les manœuvres des équipages.

Par contre, les phares ne paraissent pas être conformes du point de vue de leur couleur et je ne les ai pas retrouvés sur les cartes marines. Mais compte tenu de la rapidité d'exécution de cet ouvrage, on peut comprendre que quelques points de détail soient encore à parfaire !!

Situé à deux pas des nouvelles installations sportives, il en complète agréablement l'offre et il est aisé d'imaginer que prochainement des prestations de pédalos ou canoés seront offertes aux touristes qui le souhaiteront.

## Quelques rendez-vous à noter dès maintenant pour 2020 :

Notre Assemblée Générale est actuellement prévue le 14 juin 2020 à partir de 9h30 dans la grande salle des associations de RIVEDOUX PLAGE (accueil à partir de 9h).

Le repas au profit de la SNSM organisé par l'URCAN est prévu le vendredi 4 Septembre 2020 à 19h30 à La Flotte

## Connaissez-vous les Véléelles. (Velella Velella)

Sans doute mon expérience du bord de mer est-elle trop récente, juste un peu plus de 60 années, mais je n'avais jusqu'à ce jour pas eu l'occasion d'observer l'échouage sur nos côtes charentaises de milliers, dizaines de milliers ou plus ? de ces petits bateaux striés et transparents, ossature de ces petits animaux. Après disparition de leur partie organique gélatineuse de couleur variant du bleu au noir, il n'en reste plus que cette coque relativement plate de 3 ou 4 cm de longueur surmontée de ce qui peut faire penser à une voile rigide. L'animal, puisque cela en est un, appartient à l'espèce des cnidaires (cf. l'article disponible à ce sujet sur Wikipédia), proche des physalies, mais la documentation que j'ai pu trouver à son sujet n'est pas très précise sur le fait que son contact soit ou non urticant.

C'est sur la côte sud d'Oléron que, faute de sacs de poudre blanche, j'ai pu constater l'échouage de ces multiples petites coques, l'animal n'ayant pas de moyen propre de locomotion autre que cette voile et étant donc soumis aux caprices d'Eole. Celui-ci ayant été particulièrement généreux en novembre et décembre, ceci explique sans doute la raison de cet échouage inhabituel à mes yeux. Mais certains d'entre vous ont peut-être une expérience plus riche à ce sujet ?



Bulletin ci-dessous pour adhésion (à découper et remplir recto-verso SVP)

Nota : merci de vérifier les adresses mail indiquées dans vos formulaires d'adhésion : certains des messages que je transmets par cette voie me reviennent pour adresses inconnues des serveurs ; à moins bien sûr que, pour des raisons personnelles, vous ne souhaitiez pas que nous utilisions ce moyen de communication avec vous.

-----  
Nom du bateau : ..... Marque et type : .....

Immatriculation : ..... Longueur : ..... Largeur : .....

N° dans la liste d'attente du port si connu : .....

Mail : ..... N° téléphone : Fixe : ..... Mobile : .....

Acceptez-vous de recevoir la publication du bulletin par mail :  OUI  NON

# LES VIVIERS

BOUTIQUE RESTAURANT

## RESTAURANT

Fermé le **mardi soir**  
 & le **mercredi toute la journée**  
 En Août : Fermé le **mardi** uniquement

## BOUTIQUE

d'Avril à Septembre tous les jours  
 10h-13h / 17h-20h  
 de Novembre à Mars  
 Fermé le lundi et le mardi

**MESSAGE** Ouvert à L'ANNÉE

05 46 09 86 22  
 06 12 91 44 64  
 573 Av. de La Corniche RIVEDOUX

**RÉ VOYAGES**  
 Transport de Voyageurs

Véhicules de 8 et 33 places  
 Aurélien JASPARD - 17940 RIVEDOUX - ILE DE RÉ  
 www.revoyages.fr - Mail : revooyages@bbox.fr  
 sur réservation au 06 68 94 21 06

**Pour 20€ seulement, rejoignez l' APPRP ! Participez à la défense des droits ancestraux de la pêche et du nautisme, ainsi qu'au projet de modernisation des infrastructures de notre littoral communal !...**

Bordereau de souscription : NOM ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Etablir votre chèque à l'ordre de : **APPRP, Rivedoux-Plage 17**, joindre une enveloppe retour affranchie à votre adresse, expédier l'ensemble à : **APPRP, 111 rue des Embruns 17940 RIVEDOUX-PLAGE.**